

> Intitulé de l'emploi

**Coordonnateur d'entretien des locaux**

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le coordonnateur d'entretien des locaux supervise et coordonne le travail des techniciens de surface placés sous son autorité.

> Activités principales

- Animation et pilotage des équipes de techniciens de surface
- Supervision du travail des techniciens de surface et autres agents
- Contrôle des travaux des entreprises extérieures
- Contrôle de la propreté des lieux et installations
- Contrôle des règles d'hygiène et de sécurité

> Compétences requises

**Savoir :**

- Gestes et postures de la manutention manuelle
- Règles de sécurité et d'hygiène des locaux
- Notions informatiques
- Produits et matériels de nettoyage

**Savoir-faire :**

- Veiller à l'application des règles de sécurité et d'hygiène en vigueur
- Coordonner les interventions
- Encadrer une équipe

**Comportements professionnels :**

- Disponibilité
- Discrétion

> Conditions particulières d'exercice

- Travail en bureau et sur le terrain
- Déplacements fréquents sur les différents sites de la collectivité ou à l'extérieur
- Horaires décalés, avant ou après les horaires d'ouverture des locaux à traiter
- Utilisation et stockage de produits d'entretien nocifs
- Manipulation prudente des produits nocifs

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

> Proximité avec d'autres emplois